Genre du véhicule Tracteur agricole	Marque BUEHRER	Type VS 13 Spezial	Fiche d'homolo CH 4119	<b>-</b>	
MOYENS D'IDENTIFICATION "Spezial 44" de chaque côté à l'avant "VS 13" sur plaquette du constructeur  "CH 4119 16" après le No du châssis  Numéro du châssis frappé à droite, à l'avant en haut sur longeron + sur plaquette Signe d'identification du moteur frappé "OF 160" à l'avant à droite sur support du moteur  Constructeur BUEHRER, Traktorenfabrik AG, Hinwil					
Direction <u>au centre</u> Frein de service <u>méc.</u> Frein auxiliaire <u>néc.</u> Frein stationn <sup>t</sup> . <u>néc.</u> Transmission <u>mécan</u> Blocage differ. <u>oui</u> <u>CARROSSERIE</u> Forme	Assistance Avairable Assistance Avairable Assistance Avairable Assistance Avairable	itzel + indépendan  [pédale double  [avec cliquet bre vit. 6 + 4 = 10  Vitesse max. *) 20 km/h	Position avant  Alésage 87,74  Cylindr. 2609 cm <sup>3</sup> C	Nombre cyl4 Course _107,95 V-Impot _13,3 a _2300    t/m	
1	AV 1380 AR 1320 Age G 0.0 DR 6.2  /	Dimens, pneus Charge p. essi	tensemble.	1900 ———————————————————————————————————	

		1		
EQUIPEMENT Equipement électrique 12 V		INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION		
Feux de route 2/Bos	ch K 11084 Avertisseur optique	Genre du véhicule <u>Tracteur agricole</u>		
Feux de croisement 2/	Bosch sym. Feux de position 2/ds.phares	Marque & type BUEHRER VS 13Spezial 44		
Feux de gabarit	Feux de brouillard	Châssis n <sup>o</sup>	(selon véhicule)	
Avertisseur <u>l/él</u>	ectrique (1-ton) Niv. sonore 80 (dB/A)	Homologation n <sup>o</sup> CH	4119 16	
Essuie-glace	Lave-glace	Forme de la carr,	(selon véhicule)	
Feux arrières 2/ Sé	eparés Catadioptres 2/ 82 mm Ø	Couleur		
Feux stop	Feux de recul		+ 2 sièges de sec.	
Eclair, plaque contr	Plaque forme haute/oblongue	Poids à vide1900	OCarburant_D	
	Indic. vitesse km/h	Charge utile	CV 13.3 Cylindrée 2609 cm <sup>3</sup>	
Indic. direction clign.	2/séparés (S/dem.: 4/2=av. + 2=arr.	Poids total		
AV	_laterorange AR_	10143 10144	l'ensemble	
Avert, clign.	Lampes de travail			
Feux complémentaires :				
		ŀ		

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 18

\*) Vitesse maximum: 20 km/h à 1980 t/m au moteur av. pneumatiques 9 - 36

<u>Plombage</u>: vis de butée de plein gaz + carter du régulateur.

Lieu et date de l'expertise Hinwil. 12.12.68 La commission d'expertise